

Journée d'étude sur le télétravail



Public

Toute personne amenée à gérer du personnel et les organes sociaux.

- Avantages et inconvénients du télétravail ;
- Fonctions éligibles ;
- Aspects RH : motivation, cohésion d'équipe, contrôle... ;
- Aspects financiers ;
- Aspects juridiques : contrat de travail, règlement de travail, détermination des règles ;
- Return ;
- Témoignages.

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

Journée d'étude sur le télétravail - Mercure Liège City Centre, Le vendredi 16 octobre 2020

Organisation

Adresse du lieu de formation :

Mercure Liège City Centre

Quai Saint-Léonard 36

4000 Liège

Un repas de midi est prévu pour les participants dans le restaurant de l'hôtel.

Renseignements

Tél : 04/229.84.20

€ 245,00 €



Dates de formation

Le vendredi 16 octobre 2020

Horaires

de 9h à 17h



Site de Liège Sainte-Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1

4000 Liège

Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Formateur

Georges Iannello, directeur des ressources humaines et Laure Papart, avocate au barreau de Liège.